

Caprin fromager

Hors sol



DONNÉES ÉCONOMIQUES 2017

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION EN EUROS

1,5 UMO, 40 chèvres, 30 000 l de lait produits, transformés et commercialisés en fromages

Conjoncture 2017 – Exploitation au bénéfice réel

Source : INOSYS-Réseaux d'élevage caprins

PRODUITS	85 028
100 % Produits caprins	85 028
Lait	83 150
30 000 litres à 2,77 €/litres	
Yaourts : 1 900 litres à 6,4 € / litre	12 160
Faisselles : 1 600 litres à 4,3 € / litre	6 880
Lact VD : 15 800 litres à 2,5 € / litre	39 500
Lact 1l : 10 700 litres à 2,3 € / litre	24 610
Viande	275
7 réformes à 10 € : 70 €	
41 chevreaux à 5 € : 205 €	
Reproducteurs	1 200
12 animaux au sevrage à 100 €	
Prime à la chèvre	678
40 chèvres à 16,95 €	

CHARGES (56 %)	47 971
32 % Charges opérationnelles	26 938
18 % Charges alimentaires caprines	15 322
Maïs : 3,40 tonnes à 300 €	1 020
Orge : 7,80 tonnes à 280 €	2 184
Complément azoté : 1 tonne 450 €	450
Foin Crau : 24,40 tonnes à 250 €	6 100
Foin Luzerne : 21,60 tonnes à 230 €	4 968
CMV : 40 chèvres à 15 €	600
7 % Charges d'élevage caprin	5 916
Poudre de lait : 0,3 tonne à 2 300 €	690
Paille litière : 14 tonnes à 100 €	1 400
Frais vétérinaire : 40 chèvres à 15 €	600
Contrôle laitier : 40 chèvres à 20 €	800
Frais de reproduction (IA) : 14 IA à 40 €	560
Echographies : 40 à 2 €	80
Taxes diverses (interpro, équarissage)	186
Autres frais d'élevage : 40 chèvres à 40 €	1 600
6,7 % Charges aval	5 700
Frais de transformation : 30 000 litres à 0,08 €/litre	2 400
Frais de commercialisation : 30 000 litres à 0,11 €/litre	3 300
25 % Charges de structure (hors amortissement et frais financiers)	31 033
Charges sociales exploitants	8 053
Foncier (fermage + entretien)	750
Bâtiment (location + entretien)	500
Matériel	2 330
Autres charges (assurances, eau, électricité, gestion, impôts...)	9 400

Annuités	11 756
Disponible pour famille et autofinancement	25 301

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (44 %)	37 057
Soit 24 704 €/UMO	
Amortissements	13 000
Frais financiers	2 291
Résultat courant	21 766
soit par UMO	14 510

HYPOTHÈSES RETENUES

Pour le calcul du capital d'exploitation, nous avons retenu :

- Des bâtiments neufs construits en totalité par entreprise,
- Une installation de traite neuve,
- Du matériel agricole d'occasion.

Pour le calcul des annuités d'emprunt, nous avons considéré :

- Un apport personnel de 6 000 € (le cheptel),
- Un financement du capital par des prêts avec un taux d'intérêt compris entre 1 et 2%.

Pour les aides :

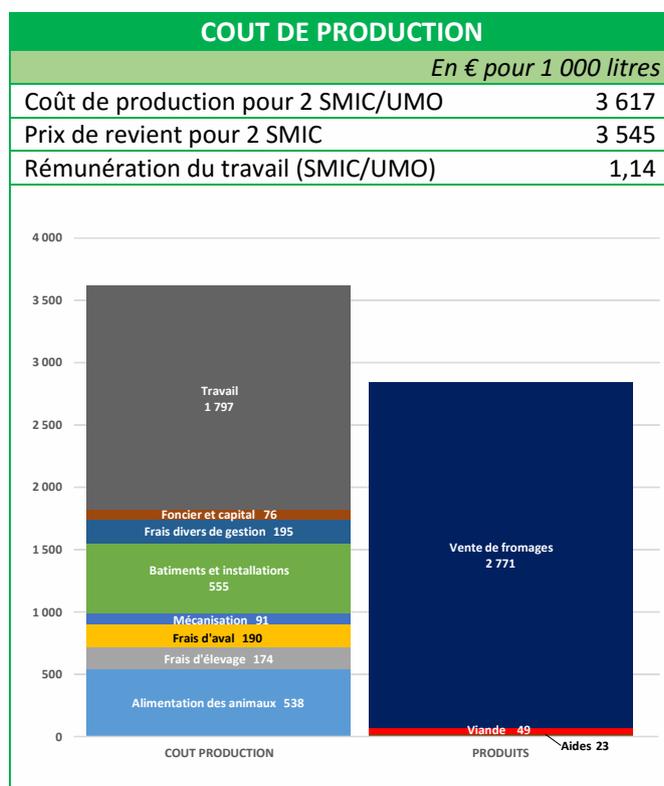
- L'exploitation n'est pas éligible à l'ICHN, DPB, MAEC...

Un projet avec plus d'apport personnel, une reprise de bâtiments ou équipements existants viendront minorer le capital emprunté et les annuités et amélioreront le revenu.

RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES DE L'ATELIER

Source : INOSYS-Réseaux d'élevage caprins

INDICATEURS ÉCONOMIQUES	
Marge brute atelier caprin	58 090
Soit par chèvre	1 452
Soit pour 1 000 litres	1 936
<i>Part de la marge brute dans le produit caprin</i>	<i>68 %</i>
Coût alimentaire (y compris SFP cap) / chèvre	400
Coût alimentaire (y compris SFP cap) / 1 000 litres	534
Capital d'exploitation	150 000
Aménagement bâtiment + stockage	52 000
Équipement de traite	12 000
Aménagement fromagerie	60 000
Équipement commercialisation	18 000
Matériel agricole	2 000
Aménagement foncier	0
Cheptel	6 000
Autres indicateurs économiques	
EBE par UMO familiale	24 704
EBE par produit brut	44 %
Revenu disponible par UMO familiale	16 867
Charges de structure par chèvre	21 033
Charges de structure par ha SAU	526
Annuités par produit	14 %
Annuités par EBE	32 %



Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Décembre 2018 – Référence Idele : 00 18 601 020 – Mise en page : Isabelle Guigue

Vos contacts dans les départements :

• Josine GIRAUD	Chambre d'agriculture 04	04 92 30 57 78	jgiraud@ahp.chambagri.fr
• Henriette COURSANGE	Syndicat caprin 05	04 92 52 53 27	h.coursange@free.fr
• Pascale CLERC	Chambre d'agriculture 06	04 97 25 76 53	pclerc@alpes-maritimes.chambagri.fr
• Audrey SEIGNER	Chambre d'agriculture 13	04 42 23 86 45	a.seigner@bouches-du-rhone.chambagri.fr
• Séverine PASTORELLI	Chambre d'agriculture 83	04 94 99 74 02	severine.pastorelli@var.chambagri.fr
• Michèle BULOT LANGLOIS	Chambre d'agriculture 84	04 90 74 47 40	michele.bulot-langlois@vaucluse.chambagri.fr
• Vincent ENJALBERT	MRE	04 92 87 09 43	v.enjalbert@mre-paca.fr

Coordination régionale :

• Christine GUINAMARD	Institut de l'Élevage	04 92 72 32 08	christine.guinamard@idele.fr
-----------------------	-----------------------	----------------	------------------------------